

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **48100 - CC PLAINE LIMAGNE**

N° de la liste : 6891470312

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A RIOM, le 11 août 2025

FLATRES Bruno

Chef de service comptable

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	22,00 €	
6542	0,00 €	
Total	22,00 €	

A _____, le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

ID : 063-200071199-20250923-CCPL_2025_146-DE

EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejeté
2019	T-936-1		BLATTEYRON Severine	RAR inférieur seuil poursuite	86-CENTRE AERE	6541	22,00		
			Total pour BLATTEYRON Severine				22,00		
			TOTAL DE LA LISTE				22,00		

Envoyé en préfecture le 02/10/2025^{aux}
 Reçu en préfecture le 02/10/2025
 Publié le 02/10/2025
 ID : 063-200071199-20250923-CCPL_2025_146-DE

A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet